

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunis, le 05 décembre 2016

UIB : L'Union Internationale de Banques lance son emprunt obligataire subordonné « UIB Subordonné 2016 »

L'UIB vient d'obtenir le visa du CMF pour son emprunt obligataire subordonné « **UIB Subordonné 2016** », émis pour un montant de 60 millions de dinars susceptible d'être porté à 75 millions de dinars ; divisé en 600 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal et ce, dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 02/06/2016.

Ledit emprunt est réparti en deux catégories A et B qui se présentent comme suit :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe 7,40% et/ou taux variable à TMM+ 2,00% brut l'an ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de franchise au taux fixe 7,50% et/ou variable à TMM+2,10% brut l'an.

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **08/12/2016** auprès de MAC SA (Intermédiaire en bourse, sis au Green Center - Rue du Lac constance - Les Berges du Lac) et UIB FINANCE Intermédiaire en bourse, sis rue du Lac Turkana – Les Berges du lac) Tunis et clôturées au plus tard le **06/01/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission (75 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'émission du présent emprunt obligataire subordonné s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la banque et de sa mise en conformité avec les ratios prudentiels édictés par le régulateur. Aussi, cet emprunt obligataire subordonné permettra de mobiliser les fonds nécessaires au financement de la croissance de la banque sur des bases saines et rentables.

SERVICE DE PRESSE

COMMUNICATION
+216 71 218 357
+216 71 218 009

Union Internationale de Banque
Rue du Lac Turkana
2035, Tunis
www.uib.com.tn

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 172 800 000 dinars